

**Intervention de Patrick Moriau sur le FBSA lors de la COFACC des 18 et 19 octobre
2010 au Parlement belge**

Mesdames et messieurs,

Tout d'abord je voudrais remercier l'ensemble des participants d'être présents aujourd'hui au Parlement belge dans le cadre de la réunion de la Conférence des présidents des commissions des Affaires étrangères.

C'est avec un immense plaisir j'ai l'honneur de vous présenter le Fonds belge pour la sécurité alimentaire. Une initiative belge que je voudrais vous faire partager et qui rentre parfaitement dans le débat que nous avons aujourd'hui sur les OMD puisqu'elle se concentre sur le 1^{er} des OMD à savoir lutter contre la faim dans le monde. Je pense que ce n'est pas ici que je dois rappeler qu'il est prévu de réduire de moitié la proportion de la population mondiale qui souffre de la faim à l'horizon 2015. Mais nous en sommes encore loin car au moment où je vous parle près de 900 millions de personnes souffrent toujours de la faim alors que d'autres, pour réaliser des profits, spéculent sur les denrées alimentaires et provoquent des drames comme les émeutes de la faim du printemps 2008. A l'heure où je vous parle, toutes les 5 secondes quelqu'un sur notre planète meurt de malnutrition. C'est pourquoi je pense que des initiatives originales telles que le FBSA sont d'autant plus importantes à mettre en œuvre.

C'est en 1983 suite à l'appel lancé en 1981 par quelques Titulaires du Prix Nobel pour lutter contre la faim de manière urgente et importante en Afrique orientale que le Parlement belge créa le "Fonds de Survie pour le Tiers Monde", un fonds financé par la coopération au développement belge et la loterie nationale belge. Un financement alternatif complémentaire au budget traditionnel de notre pays dans la coopération au développement. Je ne vous apprends rien en vous disant que lors de l'évaluation des OMD à NY, la mise en place de mode de financements alternatifs pour les politiques de coopération ont largement été discutés...En Belgique, nous n'avons pas attendu l'évaluation des OMD pour mettre en place des dispositifs de financements complémentaires alternatifs pour nos politiques de coopération envers nos pays partenaires ...

Au départ, comme je viens de le dire, le fonds a été créé pour faire face aux millions de décès causés par la sécheresse et la famine en Afrique de l'Est. Il octroyait des dons pour financer

des projets de développement rural dans les pays pauvres d'Afrique. Ces projets visaient en particulier la sécurité alimentaire et la nutrition. Ce premier fonds restera en place jusqu'en 1998. Dans la foulée, il fut remplacé par le Fonds pour la sécurité alimentaire dont le but et les modes de financement du nouveau Fonds restaient toujours les mêmes mais.

A présent, je voudrais m'attarder à vous présenter le FBS en quelques mots...

L'ensemble des projets mis en place via le FBS reposaient les grands principes suivants : l'approche partenariale entre les Organisations Non Gouvernementales (ONG), quatre organisations des Nations-Unies (FIDA, UNICEF, FAO) et la Coopération Technique Belge (CTB) ; le ciblage des actions sur les groupes les plus vulnérables ; une approche intégrée multidimensionnelle et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Les projets financés par le FBS ont permis de s'attaquer, sur le long terme, à la lutte pour la sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne, dans ses différentes dimensions : la disponibilité alimentaire, la capacité d'accès des populations vulnérables, l'utilisation ou qualité nutritionnelle et la stabilité de la disponibilité et de l'accès alimentaire tout au long de l'année, en particulier pendant les périodes de soudure.

Ils ont permis également d'améliorer l'accès aux services sociaux de base, les revenus économiques des populations et leurs capacités défensives à faire face à des chocs externes. Mais je reviendrai sur ces points de manière plus précise quand j'aborderai le nouveau fonds...

Pendant environ dix ans, le FBS a permis de financer en Afrique subsaharienne plus de 120 projets ou phases de projet pour un montant cumulé de plus de 235 millions d'euros.

Un dispositif d'évaluation des projets a permis, tout au long de cette période, d'apprécier la pertinence de ces projets ciblés sur les groupes de populations défavorisés, dans un contexte pourtant croissant d'aide-programme. Les projets se sont adaptés, progressivement, au nouveau contexte important de la décentralisation et au rôle des gouvernements locaux dans le développement économique de leurs terroirs. C'est ce qui fait entre autre la force du Fonds puisqu'il se perfectionne au fur et à mesure que son expérience s'accroît.

C'est le Groupe de travail du Fonds Belge de Survie du Parlement, dont j'ai l'honneur d'être le président, est qui a eu la charge d'évaluer le fonctionnement du fonds, de formuler des recommandations sur les stratégies du Fonds et de prendre les initiatives parlementaires afin de transposer en droit les recommandations mises en exergue. Ce groupe était composé de ses partenaires institutionnels, de parlementaires belges et de représentants de la DGCD.

Ces améliorations nous les retrouvons bien évidemment dans le nouveau fonds voté en décembre 2009 par la Chambre des représentants. Ce sont encore la loterie nationale et la coopération qui financent le nouveau fonds. Et il garde toujours les mêmes principes directeurs. Il couvrira la période allant de 2010 à 2022 et le nouveau groupe de travail continuera, comme précédemment, à évaluer les projets et à formuler des recommandations pour un nouveau fonds qui devrait voir le jour en 2022.

Comme je l'ai fait pour le précédent fonds, je voudrais maintenant dire quelques mots sur le nouveau fonds.

Plus encore que son prédécesseur, le FBSA entend intégrer toutes les dimensions de la sécurité alimentaire à ses programmes. Et donc :

1. La disponibilité: c'est à dire la production d'aliments en suffisance pour toutes les familles; une production renforcée par de meilleures variétés, la fumaison et la lutte contre les maladies. Les microcrédits aident les agriculteurs à aller de l'avant.
2. L'accès: cela signifie des revenus suffisants pour se procurer les aliments, lesquels doivent être accessibles physiquement et socialement. Dans les régions isolées, les marchés sont souvent mal approvisionnés ou sont desservis par des voies d'accès insuffisantes. Selon certaines traditions, l'homme est le premier à manger, la nourriture restante étant ensuite partagée entre les enfants et la femme.
3. La stabilité: ce qui correspond à la disponibilité des aliments et l'accès aux denrées tout au long de l'année. Par exemple, pendant la saison sèche, ils sont souvent moins présents et plus chers. Une solution réside dans un meilleur stockage et un meilleur traitement ainsi que dans les cultures alternatives.
4. Et *in fine*, l'usage: ce qui veut dire une alimentation équilibrée qui, au-delà des calories, contient aussi suffisamment de nutriments essentiels comme les vitamines. La

consommation d'eau contaminée est source de malnutrition, au même titre que les maladies mal soignées. Elle est surtout néfaste pour les enfants de moins de 5 ans.

Le FBSA apportera comme je viens de le démontrer une valeur ajoutée à la coopération au développement, en réalisant des actions difficilement réalisables par une coopération classique, tout en veillant, notamment, au respect des engagements en matière d'harmonisation, d'alignement et de gestion axée sur les résultats de la Déclaration de Paris et du Forum d'Accra, mais en veillant aussi à assurer un équilibre entre les programmes nationaux du gouvernement et les priorités de la société civile.

Voilà pour Mesdames et messieurs pour ce nouveau fonds...

En résumé, depuis maintenant plus de 25 ans, notre pays apporte une remarquable contribution à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en Afrique Sub Saharienne. Par la mise en place en 1983 du "Fonds de Survie pour le Tiers Monde" le Parlement belge répondait ainsi à l'appel lancé en 1981 par quelques Titulaires du Prix Nobel à lutter contre la faim de manière urgente et importante.

Les parlementaires prirent l'option d'aller au-delà de l'aide d'urgence, en investissant de manière structurelle dans les réponses à apporter aux affres de la faim. Entre 1983 et 2008 c'est plus de 500 millions d'€ qui ont été investis dans plus de 150 programmes de sécurité alimentaire. Programmes qui ont été portés par une large gamme d'acteurs belges et multilatéraux. Le FBSA représente aujourd'hui en Belgique près de 35 % de l'ensemble du budget de la coopération au développement consacré à l'Agriculture et *de facto*, à la souveraineté alimentaire.

Avant de terminer, je voudrais simplement mettre en exergue la plus value qu'apporte cette initiative à la politique de coopération au développement de notre pays. Il est pour celle-ci, un véritable laboratoire expérimental. C'est pourquoi je ne peux que vous encourager à mettre en place dans vos parlements respectifs une telle initiative. Et nous sommes bien évidemment prêts, les parlementaires et les techniciens du FBSA, à vous aider dans vos démarches...

Bouger une pierre dans un torrent, c'est modifier inéluctablement le cours de la rivière. Le FBSA constitue à coup sur non seulement une pierre dans le combat pour éradiquer la faim

sur notre planète dans les toutes proches années, mais aussi parce qu'il démontre que la volonté permet toujours de susciter l'espoir.

Je vous remercie de votre attention.

Patrick Moriau